



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 4239

Texte de la question

M. Dino Cinieri attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la consommation et du tourisme sur le rapport du Conseil économique et social portant sur le tourisme d'affaires et lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions quant à la proposition relative à l'intérêt pour la filière à s'organiser alors que ses composantes n'ont pas l'habitude de travailler ensemble et possèdent chacune leur logique propre. Ceci pour affronter plus efficacement la concurrence et alors que l'évolution de la demande en direction de formules « tout compris » l'y incite.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a demandé en 2006 au ministre délégué au tourisme et au ministre délégué au commerce extérieur de proposer des mesures pour accroître la compétitivité et l'attractivité de la France dans le secteur « foires, salons et congrès », en concertation avec tous les acteurs de la filière. Un comité national de pilotage a été constitué à cet effet offrant un lieu de concertation entre les professionnels et les pouvoirs publics pour envisager les mesures destinées à renforcer la place de la filière dans la concurrence internationale. Dans ce contexte, les pistes d'amélioration proposées dans le rapport de Bernard Plasait sont opportunes et nombre d'entre elles font actuellement l'objet d'études et de réflexions. La proposition liée à la création d'une structure permanente, outil de gouvernance, n'a pas été retenue en tant que telle au cours des travaux des ateliers par les principales organisations motrices de la filière (France congrès, Fédération foires salons et congrès de France, chambre de commerce et d'industrie...). Cependant, un comité national de pilotage a été mis en place, fonctionnant de façon opérationnelle et souple, sans que des moyens importants (financement, moyens techniques et humains) soient nécessaires. Le rapprochement des deux fédérations constitue un facteur important pour fédérer les énergies et mettre en oeuvre des dispositifs opérationnels suscitant l'adhésion des professionnels.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4239

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Consommation et tourisme

Ministère attributaire : Consommation et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5481

Réponse publiée le : 18 décembre 2007, page 8019